

Code d'article	170.30
Description	ASSIETTES RONDES
Catalogue	HOS 87
Date de modification	15/06/2023 12:40:33



Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	Ø 15,5x1 CM
Matériel	BOIS
Couleur	NATUREL
Poids net d'une unité (g)	7,30
Ligne de produits	'WOOD'

Codes

Intrastat	44199000
ITF14	18420499170302
EAN13	8420499170305

Colisage

Paquet	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	15,00 x 15,00 x 4,00
	Poids paquet (kg)	0,38
	Volume paquet (m ³)	0,0009000



Carton	Unités / carton	1.200
	Paquets /carton	24
	Dimensions carton (cm)	22,00 x 49,00 x 31,50
	Poids carton (kg)	9,08
	Volume carton (m ³)	0,0339570



Palette	Cartons / couche	24
	Cartons / palette	24
	Conditionnement (U base x couches)	24 x 1
	Poids (kg)	241,92
	Type de palette (cm) E159:	120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable	Biodégradable	Compostable EN 13432	Micro-ondes	Four	-18°C/+40°C	Résist. graisses	Cash & Carry	Usage unique
								

Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

